

BONNES PRATIQUES DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE

Une journée à l'intention des professionnels de santé pour mobiliser les connaissances et les compétences attendues sur les cinq étapes de l'acte transfusionnel : de la commande du produit jusqu'à l'analyse d'un évènement indésirable.

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances sur les pratiques recommandées et sur la réglementation en matière de transfusion sanguine, pour un maintien de la compétence de l'acte transfusionnel.
Respecter les règles des pratiques recommandées dans la réalisation d'un acte transfusionnel.
Participer à la bonne tenue de dossier transfusionnel.
Participer à la gestion des risques de l'acte transfusionnel.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Actualisation des connaissances sur la réception des produits sanguins labiles.
Actualisation des connaissances sur la transfusion du produit sanguin labile, la surveillance et la traçabilité de la transfusion.
Analyse d'évènements indésirables

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.
- Apports théoriques
- Simulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances en amont de la formation et des acquis en fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.
Évaluation à distance par l'employeur de la satisfaction.

DURÉE

1 jour

DATES

Sur demande

LIEU

IFSanté Chartres 7 rue Philippe Desportes 28000 Chartres
Formation possible

TARIFS

200 € par participant

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers
Infirmiers spécialisés
Maïeuticiens

PRE REQUIS

Pratique exceptionnelle ou régulière de la transfusion.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

INSTRUCTION N° DGS/PP4/DGOS/PF2/2021/230 du 16 novembre 2021 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé des instituts du GHT HOPE

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de l'IFSanté Chartres (après accord de l'employeur). Pour les agents du CH de Chartres, via le service de formation continue.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

Référentes handicap : Amandine Aubry et Marion Pepineau (mpepineau@ch-chartres.fr; aubry@ch-chartres.fr).

Contact :
Secrétariat de l'IFSanté Chartres :
02 37 30 30 86,
secifsi@ch-chartres.fr